
Perceptions d'étudiants universitaires face à un service d'entraide

Francine Losier

Ecole Mathieu-Martin

Jean-Guy Ouellette

Université de Moncton

Résumé

Cet article présente la perception d'étudiants universitaires face à un Service d'entraide nouvellement mis sur pied. Les données ont été obtenues auprès de 172 étudiants inscrits à divers programmes en éducation. En général, les étudiants connaissent très bien l'existence du Service d'entraide. Ils considèrent que les moyens publicitaires et les personnes-ressources les plus efficaces sont la diffusion d'information à l'inscription en septembre, l'affiche, le dépliant, la présentation en classe et l'entraïdant lui-même. De plus, on remarque certaines préférences chez les étudiants concernant le local réservé à l'entraide, les heures de disponibilité des entraïdants et la personne à consulter dans l'éventualité d'une difficulté passagère. Finalement, on constate que le Service d'entraide est reconnu comme étant un service très important.

Abstract

This article presents university students' perceptions of a Peer counselling program. The information needed was acquired among 172 students enrolled in various programs in education. The results demonstrated that the students were very well aware of the existence of the Peer counselling program. They considered that the diffusion of information at registration in September, the poster, the pamphlet, the presentation in class and the peer counsellor him/herself were the most efficient means of transmitting information to the students. In addition, the students showed certain preferences concerning the area reserved for counselling, the availability of the peer counsellors and the person to consult in the event of a difficulty to resolve a problem. Finally, we conclude that the Peer counselling program is recognized by the students as being of great importance.

INTRODUCTION

Il est reconnu depuis un certain nombre d'années que l'entraide est un moyen par lequel on peut apporter de l'aide à nos semblables. Ayant pris une certaine ampleur aux Etats-Unis dans des années soixante-dix, l'entraide se pratique maintenant de plus en plus dans de nombreuses écoles secondaires canadiennes. Dernièrement, on constate certaines tentatives d'implantation de service d'entraide au niveau post-secondaire.

L'importance d'un service d'entraide est de plus en plus reconnue dans les institutions éducatives, étant donné que ce service permet aux entraïdants d'aider leurs pairs à surmonter des difficultés sur le plan scolaire, vocationnel et personnel.

Ayant reconnu que les étudiants sont une force positive et une ressource très importante en ce qui concerne leur développement scolaire, professionnel et personnel, quelques étudiants, sous la direction

d'un professeur, ont assumé la responsabilité de l'implantation et la bonne marche d'un Service d'entraide à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton. Le Service d'entraide visait à assister les étudiants de cette faculté dans leur adaptation à la vie universitaire et dans la poursuite de leur formation.

Par la suite, l'équipe constatait qu'il ne suffisait pas seulement d'offrir ce service, mais il convenait de vérifier de quelle façon il était perçu par les usagers potentiels.

PROBLÉMATIQUE

L'importance d'un service d'entraide comme composante essentielle des services de counseling dans l'institution de formation est évident depuis quelque temps (Buck & Pineda, 1985). L'efficacité de l'entraïdant provient de son habileté à établir un bon rapport avec les autres étudiants, dû à leurs expériences similaires et à un langage commun (Weinberger, 1972). Limoges (1985) constate que la gêne de parler de choses difficiles et personnelles avec quelqu'un qui semble au-dessus et loin de toute cette réalité amène souvent les étudiants à consulter des entraîdants plutôt que des professionnels. Selon Limoges (1985), l'entraïdant devient de plus en plus populaire parce qu'il élimine l'existence de la relation "dominant-dominé" qu'engendre souvent le contact avec les experts. Les entraîdants aident régulièrement leurs pairs en établissant avec eux une relation d'égal à égal (Peavy, 1981).

Carr (1983) constate que l'entraïdant apporte une aide aux étudiants qui ont besoin d'une orientation sur le plan scolaire et professionnel ou sur le plan des relations humaines. Le counseling par les pairs est un moyen permettant de promouvoir le développement des habiletés reliées à la croissance émotionnelle et aux relations interpersonnelles enrichissantes (McCann, 1975).

Tout en apportant une aide à l'étudiant, le Service d'entraide peut avoir des effets très positifs pour l'entraïdant lui-même (Carr, 1983; Limoges, 1985). L'entraïdant apprend à clarifier des problèmes et à examiner des alternatives, c'est-à-dire à inciter chez l'étudiant et chez lui-même une approche efficace à la prise de décision (McCann, 1975). Blain et Brusko (1985) suggèrent que l'entraïdant semble bénéficier énormément de son expérience d'entraide. Selon ces deux auteurs, il serait intéressant de déterminer qui profite le plus d'une telle interaction — l'entraïdant ou l'entraïdé.

Étant donné que les programmes d'entraide sont appréciés par les étudiants (Buck & Pineda, 1985; Pyle, 1977), qu'ils fournissent de l'aide aux étudiants dans leur développement scolaire, vocationnel et personnel (Carr, 1983), qu'ils ont des effets positifs sur l'entraïdant lui-même (Blain & Brusko, 1985) et qu'ils sont économiques (Carr, 1983), la réalisation de tels programmes au niveau post-secondaire devient importante. De plus, les Services d'entraide peuvent se réaliser assez facile-

ment à l'intérieur d'une institution post-secondaire, pourvu que l'attention nécessaire soit portée afin d'assurer que le programme soit bien conçu.

Blain et Brusko (1985) et Pyle (1977) proposent certains éléments essentiels à l'établissement d'un Service d'entraide. Les composantes principales à observer sont la connaissance des besoins de la clientèle, l'élaboration des objectifs visés par le service pour répondre à ses besoins, le développement d'un bon réseau de support, la définition claire des activités offertes par les entraidants, la sélection et la formation efficaces des entraidants et l'évaluation continue du Service d'entraide.

Compte tenu des six composantes principales dans l'établissement d'un service d'entraide et de l'importance que plusieurs auteurs (Carr, 1983; Limoges, 1985) accordent à l'entraide, cette étude visait à recueillir certaines informations concernant le Service d'entraide nouvellement mis sur pied à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton auprès de la clientèle potentielle afin d'assurer un service de qualité.

Avant d'implanter ce service, les responsables avaient considéré essentiel d'identifier quelques besoins et difficultés susceptibles d'être rencontrés par les étudiants au moment de leur arrivée à l'université et pendant leur formation. Les besoins ou problèmes spécifiques à cette clientèle étudiante pouvaient, selon Ouellette (1986), être les suivants:

1. Aide dans l'adaptation à leur nouveau milieu
2. Aide dans le maintien de leur décision initiale
3. Assistance dans la considération de modifier ou d'abandonner leur programme d'étude
4. Assistance dans leurs méthodes d'étude et de travail
5. Assistance dans la solution de divers problèmes personnels passagers.

Essentiellement, le Service d'entraide avait comme objectif de répondre aux besoins et aux problèmes de l'étudiant au moment de sa formation.

Le Service d'entraide a été offert aux étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation à compter du mois d'octobre 1986. Le service et la formation des entraidants furent conçus à partir du modèle d'entraide vocationnelle élaboré par Monast (1984), de l'équipe Simulinteraction dirigée par le professeur Jacques Limoges de l'Université de Sherbrooke. L'objectif principal de cette étude visait à vérifier auprès d'étudiants universitaires leurs perceptions du Service d'entraide qui leur était destiné.

De plus, en consultant ces étudiants, on tentait d'évaluer six éléments relatifs au Service: la connaissance du service, les effets de la stratégie publicitaire utilisée, les préférences concernant certains aspects techniques du service, les préférences concernant la personne à consulter

dans l'éventualité d'une difficulté passagère, les types de problèmes pour lesquels l'étudiant se sent à l'aise de consulter un entraideant et l'importance accordée au service.

METHODOLOGIE

Population étudiée

Pour réaliser le sondage, un questionnaire fut administré à un échantillon d'étudiants inscrits aux divers programmes de premier cycle en éducation à la fin de la session d'automne 1986.

Afin de rejoindre les étudiants visés, le questionnaire fut administré dans trois cours obligatoires. Sur une population possible de 270 étudiants inscrits dans les trois cours obligatoires, on a pu rejoindre 172 répondants.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé dans cette étude cherchait à connaître les perceptions des étudiants en ce qui concerne le Service d'entraide et ce, en couvrant tous les aspects du service. En premier lieu, le questionnaire comprenait des items recueillant des informations personnelles et générales sur la population étudiée.

La partie du questionnaire portant sur les autres informations nécessaires à l'étude touchait quatre thèmes directement reliés au Service d'entraide:

- la connaissance du Service d'entraide par les étudiants
- les effets de la stratégie publicitaire visant à faire connaître et promouvoir le Service d'entraide
- L'importance du Service d'entraide du point de vue des étudiants
- les préférences des étudiants concernant les services offerts par le Service d'entraide, la personne à consulter dans des moments de difficultés sur le plan personnel, scolaire ou professionnel et les types de problèmes pour lesquels l'étudiant se sent à l'aise de consulter un entraideant.

Le questionnaire comprenait 44 items à réponses fermées et il se répondait dans l'espace d'environ douze minutes sur des feuilles pour lectrice optique.

RESULTATS ET DISCUSSION

Les analyses descriptives suivantes font état de l'étude des fréquences et des pourcentages concernant les sept questions à l'étude.

Question 1: Est-ce que les étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation connaissent le Service d'entraide?

Les résultats ont démontré que les étudiants avaient une connaissance très élevée du service. Sur une population totale de 172 répondants, 152 (88,37%) connaissaient le Service d'entraide tandis que seulement 20 répondants (11,63%) l'ignoraient. Ceci pourrait indiquer que les efforts déployés dans l'organisation du service et la stratégie publicitaire ont porté fruit à ce point que la majorité des répondants furent atteints.

Pour ce que est de la connaissance des aspects plus spécifiques du Service d'entraide tels que les heures de disponibilité des entraidants et l'emplacement du local d'entraide, les étudiants connaissaient passablement moins ces informations qu'ils connaissaient l'existence du Service d'entraide comme tel.

Les informations recueillies sur la connaissance des heures de disponibilité des entraidants permettent de constater qu'en général les répondants avaient une faible connaissance de la disponibilité des entraidants. D'un total de 172 répondants, 43 (25,29%) connaissaient les heures de disponibilité des entraidants alors que 127 (74,71%) indiquaient qu'ils ne les connaissaient pas. Le site du local désigné au Service d'entraide était connu par 79 répondants (46,20%), c'est-à-dire moins que la moitié.

Puisque le Service d'entraide était un service relativement nouveau, il est fort probable que les étudiants ont porté plus d'importance à la connaissance générale du service qu'à la connaissance de ses aspects plus techniques.

Question 2: Selon les étudiants, quels moyens publicitaires et quelles personnes-ressources ont permis de rejoindre le plus grand nombre d'étudiants et lesquels sont considérés les plus efficaces dans la transmission de l'information?

TABLEAU 1

Fréquences et pourcentages concernant les moyens publicitaires ou personnes-ressources qui ont permis de rejoindre les étudiants

<i>Moyens publicitaires / Personnes-ressources</i>	<i>Etudiants rejoints</i>		<i>Etudiants non-rejoints</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Affiche	120	69,77	52	30,23
Entraidant	109	63,37	63	36,63
Dépliant	97	56,40	75	43,60
Présentation en classe	96	55,81	76	44,19
Article dans le journal étudiant	38	22,09	134	77,91
Professeur	32	18,60	140	81,40
Ami	13	7,56	156	92,44
Membre du conseil étudiant	10	5,81	162	94,19
Emission à la radio	5	2,91	167	97,09

Selon les étudiants participant à l'étude, la diffusion de l'information à l'inscription en septembre, l'affiche, le dépliant et la présentation du service en classe sont considérés les moyens les plus efficaces afin de promouvoir le Service d'entraide, tandis que l'entraïdant est la personne-ressource qui a permis de sensibiliser le plus grand nombre d'étudiants au service. On remarque au tableau 1 que, des 172 répondants, l'affiche a permis d'en rejoindre 120 (69,77%), le dépliant en a atteint 97 (56,40%) et la présentation en classe en a rejoint 96 (55,81%). De plus, l'entraïdant est la personne-ressource qui a su sensibiliser le plus d'étudiants au concept d'entraide en rejoignant 109 répondants (63,37%).

Au tableau 2, on constate que la présentation d'informations à l'inscription en septembre était considérée comme le moyen publicitaire le plus efficace par 160 répondants (93,02%). De plus, trois autres moyens publicitaires étaient hautement considérés par les répondants comme étant de bons moyens publicitaires, soit l'affiche par 136 répondants (79,07%), la présentation en classe par 121 (70,35%) et le dépliant par 111 (64,53%).

Il est permis de croire que les moyens publicitaires mentionnés ci-haut et l'entraïdant comme personne-ressource ont permis de rejoindre la majorité des répondants et ils peuvent être considérés comme des moyens d'information efficaces, car ils ont permis de diffuser beaucoup d'information et ce, souvent de façon personnelle et visuelle.

Question 3: Quelles sont les préférences des étudiants quant à la disponibilité des entraïdants et aux locaux disponibles pour le Service d'entraide?

TABLEAU 2

Fréquences et pourcentages concernant les moyens publicitaires considérés par les étudiants comme étant de bons moyens pour les rejoindre

<i>Moyens publicitaires</i>	<i>Bon moyen publicitaire</i>					
	<i>oui</i>		<i>non</i>		<i>inconnu</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Informations à l'inscription	160	93,02	6	3,49	6	3,49
Affiche	136	79,07	9	5,23	27	15,70
Présentation sur le Service d'entraide	121	70,35	5	2,91	46	26,74
Dépliant	111	64,53	2	1,16	59	34,30
Article dans le journal étudiant	67	38,95	7	4,07	98	56,98
Emission à la radio étudiante	34	19,77	17	9,88	121	70,35

En ce qui concerne les locaux disponibles à l'entraide, la majorité des répondants, soit 148 (86,05%), préféreraient consulter un entraïdant au local désigné au Service d'entraide ou au bureau d'un entraïdant tandis qu'un faible pourcentage de répondants, soit 24 (13,95%), préféreraient des rencontres d'entraide au salon étudiant. Cette préférence pour le local désigné ou le bureau d'un entraïdant n'est pas du tout surprenante car le partage de difficultés dans ses études ou sur le plan personnel n'est pas toujours chose facile et semblerait mieux s'effectuer en privé.

Quant à la disponibilité des entraïdants, l'après-midi semblait être le moment préféré par le plus de répondants, soit 66 (38,60%). Les autres moments tels que l'heure du dîner, en soirée, en avant-midi et les fins de semaine ont été préférés respectivement par 42 (24,56%), 31 (18,13%), 26 (15,20%) et 6 (3,51%) répondants.

Puisque toute une série de cours offerts à la faculté étaient enseignés en avant-midi, il y a lieu de croire que les étudiants étaient plus souvent libres à l'heure du dîner et en après-midi. Ainsi ils semblent préférer avant tout ces moments pour la consultation d'un entraïdant.

Question 4: Quelle est la préférence des étudiants quant à la personne à consulter dans l'éventualité d'une difficulté passagère dans leurs études ou sur le plan personnel?

En réponse à cette question, la préférence des étudiants au sujet de la personne à consulter dans l'éventualité de difficultés dans les études ou sur le plan personnel était accordée en premier lieu à un ami, soit par 100 répondants (58,14%), ensuite à un entraïdant 31 répondants, (18,02%) et à un membre de la famille 25 répondants, (14,53%). Le conseiller d'orientation et le professeur étaient préférés par seulement six répondants (3,4%) chacun. Ces résultats appuient les propos de Carr (1983) à l'effet que seule une minorité d'étudiants consultent les conseillers d'orientation et la plupart de ceux qui ont des ennuis personnels préfèrent s'adresser à leurs amis. Limoges (1985) soutient que ce n'est pas toujours vers le "professionnel" qu'on se dirige pendant des moments difficiles, mais plutôt vers les personnes les plus près de nous.

Puisqu'un ami est souvent la personne la plus proche de l'étudiant, il y aurait lieu de croire que l'étudiant se sente mieux écouté, mieux compris et plus à l'aise de le consulter. La relation ami-ami est probablement plus invitante pour la personne éprouvant une difficulté et elle permet le développement d'un rapport plus étroit.

L'entraïdant, n'étant pas nécessairement un ami, semble quand même, selon les étudiants, répondre à un certain besoin au niveau de l'aide apportée à ses pairs. L'entraïdant est une personne ayant vécu des expériences similaires à l'entraïdé car il est un étudiant comme lui et un pair. Il est fort possible que ce rapprochement augmente la confiance que l'entraïdé a dans l'entraïdant. Dans ces circonstances, il serait peut-être pertinent de développer, pendant la formation des entraï-

dants, le concept d'ami-entraïdant où l'entraïdant mettrait l'accent sur le développement d'habiletés propices à l'accueil des autres.

Etant donné que l'étudiant est porté à consulter un pair ou un entraïdant de façon spontanée et tout à fait naturelle, il semble évident que la consultation d'un professeur ou d'un conseiller en orientation soit plus rare.

Question 5: Les étudiants connaissent-ils les entraïdants et se sentent-ils plus à l'aise de consulter un entraïdant qu'ils connaissent ou qu'ils ne connaissent pas?

Les résultats obtenus à cette question indiquent que 122 répondants (71,35%) ne connaissaient aucun des entraïdants et que seulement 49 (28,65%) en connaissaient un ou plusieurs. De plus, 114 répondants (66,28%) soulignaient se sentir plus à l'aise de consulter un entraïdant

TABLEAU 3

Perception des étudiants en fréquences et pourcentages concernant l'importance accordée au Service d'entraide

Énoncé	Perception des étudiants					
	oui		non		je ne sais pas	
	N	%	N	%	N	%
Je considère que le Service d'entraide peut rendre un service aux étudiants	160	93,02	—	—	12	6,98
Si j'en avais le besoin, j'aimerais avoir la possibilité de consulter un entraïdant	153	88,95	19	11,05	—	—
Si j'avais un-e ami-e qui vit des difficultés passagères, je lui suggérerais de consulter un entraïdant.	149	86,63	23	13,37	—	—
Je crois à l'importance d'un Service d'entraide à la faculté.	148	86,05	8	4,65	16	9,30
Je considère que le Service d'entraide peut être un moyen d'améliorer le climat et la qualité de vie à la faculté.	128	74,42	7	4,07	37	21,51
Je crois que le Service d'entraide pourra combler un manque au niveau des services déjà offerts à la faculté.	122	70,93	13	7,56	37	21,51

qu'ils connaissent, tandis que 58 (33,72%) seraient plus à l'aise de consulter un entraïdant qu'ils ne connaissent pas.

A partir de ces renseignements, il semble que les étudiants seraient plus enclins à consulter des entraïdants avec lesquels ils auraient établi un rapport de confiance et de partage. Le facteur de rapprochement entre l'entraïdant et l'entraïdé paraît, encore une fois, être important. Ces résultats appuient ainsi les propos de Limoges (1985) à l'effet qu'il est important de sélectionner et de former des entraïdants provenant de la population étudiante à desservir.

Question 6: Quelle importance les étudiants accordent-ils au Service d'entraide?

Les renseignements du tableau 3 démontrent qu'une forte majorité des répondants, soit 148 (86,05%), considéreraient que le Service d'entraide est un service important à la faculté. A partir d'une série d'énoncés concernant l'importance accordée au Service d'entraide, sur 172 répondants, 153 (88,95%) ont confirmé que s'ils en avaient le besoin, ils aimeraient avoir la possibilité de consulter un entraïdant et 149 (86,63%) ont suggéré que s'ils connaissaient un ami vivant certaines difficultés passagères, ils lui suggéreraient de consulter un entraïdant. De plus, 128 répondants (74,42%) constataient que le Service d'entraide était un moyen par lequel on peut améliorer le climat et la qualité de vie à la faculté. Finalement, le Service d'entraide était considéré par 122 répondants (70,93%) comme un service pouvant combler un manque au niveau des services déjà offerts à la faculté, et comme un service utile aux étudiants par 160 répondants (93,02%).

Ces résultats amènent à croire que pour les étudiants qui cherchent de l'aide afin de solutionner certaines difficultés et qui, pour une raison ou une autre, n'ont aucune personne avec laquelle ils se sentiraient à l'aise de partager leurs difficultés, le Service d'entraide peut être très important et même crucial. Ainsi pour les étudiants qui vivent des difficultés particulières sur le plan des études, il existe, au Service d'entraide, la possibilité de consulter un entraïdant ayant vécu les mêmes difficultés qu'eux.

Question 7: Quelles sont, selon les étudiants, les types de problèmes pour lesquels l'étudiant se sent à l'aise de consulter l'entraïdant?

Les résultats obtenus à cette question indiquent que, sur 172 répondants, 110 (63,95%) se sentiraient à l'aise de consulter un entraïdant pour un problème d'adaptation au milieu universitaire, 120 (69,77%) se sentiraient à l'aise de consulter un entraïdant pour une remise en question ou le maintien d'une décision initiale de formation, 115 (66,86%) se sentiraient à l'aise de consulter un entraïdant pour modifier ou abandonner leur programme d'études et 132 (76,74%) se sentiraient à l'aise de consulter un entraïdant en vue d'améliorer leurs méthodes d'étude et de travail. Par contre, seulement 70 répondants (40,70%) se

sentiraient à l'aise de consulter un entraïdant afin de solutionner un problème personnel passager.

On remarque que la majorité des étudiants se sentiraient plus à l'aise de consulter un entraïdant pour des problèmes reliés aux aspects scolaires et vocationnels plutôt que pour des problèmes personnels. L'hésitation que semble avoir l'étudiant à partager à un entraïdant un problème qui le touche plus personnellement pourrait provenir du fait que le Service d'entraide est relativement nouveau et que l'étudiant ne se sent peut-être pas tout à fait à l'aise de le consulter, ce qui est, pour l'instant, assez compréhensible.

CONCLUSIONS

Le but fondamental de cette étude était de connaître les perceptions d'étudiants universitaires par rapport à un Service d'entraide nouvellement mis sur pied.

La recension des écrits a permis de constater que plusieurs auteurs perçoivent l'entraide comme étant un moyen d'aide très efficace dans le développement scolaire, vocationnel et personnel de l'étudiant. On constate qu'il existe un nombre évident d'avantages à offrir un Service d'entraide. De plus, les écrits proposent certains éléments essentiels pour l'établissement d'un bon Service d'entraide.

Les résultats démontrent qu'en général les étudiants connaissent très bien l'existence du Service d'entraide, tandis qu'ils connaissent peu les aspects plus techniques du service tels que le local réservé à l'entraide et les heures de disponibilité des entraïdants. De plus, les informations recueillies permettent de constater que les moyens publicitaires et personnes-ressources les plus efficaces sont la diffusion d'information à l'inscription en septembre, l'affiche, le dépliant, la présentation en classe et l'entraïdant lui-même. Ensuite, on a remarqué chez les étudiants une certaine préférence pour la consultation d'un entraïdant dans le local réservé à l'entraide ou dans le bureau d'un entraïdant plutôt qu'au salon étudiant. En ce qui concerne les heures de disponibilité des entraïdants, il existe une préférence pour l'heure du dîner et l'après-midi surtout. Par rapport à la personne à consulter dans l'éventualité d'une difficulté passagère, les étudiants indiquent une forte préférence pour l'ami, suivi de l'entraïdant et d'un membre de la famille. Les professeurs et le conseiller d'orientation sont préférés par très peu d'étudiants en ce qui concerne la possibilité de les consulter à des moments difficiles.

On remarque également que la majorité des étudiants ne semblent pas connaître les entraïdants mais, par contre, préfèrent consulter un entraïdant qu'ils connaissent. De plus, les étudiants se sentent plus à l'aise de consulter un entraïdant pour des problèmes sur le plan scolaire plutôt que des problèmes sur le plan personnel. Finalement on constate que le Service d'entraide est reconnu comme étant un service très important à la faculté.

Les conclusions de cette étude suggèrent les recommandations suivantes:

1. Il convient d'accorder de l'importance à la diffusion d'informations plus spécifiques au Service d'entraide comme le local utilisé et les heures de disponibilité des entraidants.
2. Il devient important également de planifier certaines activités au programme du Service d'entraide qui permettraient aux étudiants de mieux connaître les entraidants.
3. On doit aussi continuer à mettre l'accent sur les moyens publicitaires tels que l'affiche, le dépliant, la présentation en classe et la diffusion d'information à l'inscription en septembre. De plus, on doit continuer à inciter les entraidants à promouvoir le service et à sensibiliser les étudiants au concept de l'entraide.
4. Etant donné l'existence d'une certaine aisance à consulter l'entraidant pour des difficultés sur le plan scolaire plutôt que personnel, il devient important de mettre l'accent sur l'aide apportée aux étudiants afin de leur permettre de solutionner leurs difficultés sur le plan des études.
5. Finalement, puisque cette étude démontre que l'étudiant s'adresse avant tout à un ami en vue d'obtenir une aide pour solutionner ses difficultés passagères, il devient important de sensibiliser les étudiants au concept de l'ami-entraidant. Ceci suppose que plus l'entraidant est perçu comme un proche et un ami, plus l'étudiant sera prêt à le consulter.

Références

- Blain, G. H., et Brusko, M. (1985). Starting a peer counseling program in the high school. *Journal of School Health*, 55(3), 116-18.
- Buck, C. B., et Pineda, C. (1985, February 15-17). *A peer counseling training module for campus outreach and support service*. Paper presented at the annual meeting of the California Association for Counseling and Development, San Diego, CA.
- Carr, R. A. (1983). Le conseil mutuel, théorie et pratique. Dans la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, *Conat 4* (pp. 27-42). Ottawa, Ont.: Emploi et Immigration Canada.
- Limoges, J. (1985). L'orientation professionnelle par les pairs adolescents: De la réalité à l'utopie ou vice versa. Dans la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, *Conat 11* (pp. 191-206). Ottawa, Ont.: Emploi et Immigration Canada.
- McCann, B. G. (1975). Peer counseling: An approach to psychological education. *Elementary School Guidance and Counseling*, 9(3) 180-87.
- Monast, L. (1984). *Guide des entraidants vocationnels*. Université de Sherbrooke: Sherbrooke, Qué.
- Ouellette, J.-G. (1986). *Implantation d'un service d'entraide vocationnelle*. Faculté des sciences de l'éducation, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.
- Peavy, V. (1981). *Le counseling des adultes en vue de la prise de décisions*. Ottawa, Ont.: Emploi et immigration Canada.
- Pyle, K. R. (1977). Developing a teen peer facilitator program. *The School Counselor*. New York, 4, 278-82.
- Weinberger, G. (1972). Comment: Paraprofessionals — questions from a traditionalist. *Professional Psychology*, 3, 335-36.

A propos des auteurs

Francine Losier, M.Ed. (orientation), est conseillère d'orientation au district scolaire 13, Moncton et Shédiac, N.-B.

Jean-Guy Ouellette, Ph.D., est professeur titulaire et vice-doyen à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton.

Correspondance et demandes de tirés-à-part peuvent être adressées à: Jean-Guy Ouellette, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Moncton, Moncton, N.-B. E1A 3E9.